

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

4 MARS 2026

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 24 février 2026, s'est réuni le 4 mars 2026 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (12) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Isabelle CROCHET, Christophe DRUNAT, Jean-Noël GUILLAUMIN, Martine HAUTIN, Nathalie MESTRE, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE, et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Ghislaine de BENGUY-PUYVALLEE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Jean-Noël DARGOUGE (pouvoir donné à Christelle PETIT), Isabelle DEUSS, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Anne-Marie OSWALD

Ordre du Jour :

- 1/ Approbation du dernier Compte rendu de séance Conseil du 28 janvier 2026
- 2/ Note Budgétaire relative à l'exercice 2025
- 3/ Budget : Présentation du compte de gestion 2025
- 4/ Budget : Présentation du compte administratif 2025
- 5/ Note budgétaire relative à l'exercice 2026
- 6/ Budget : vote du budget primitif 2026
- 7/ Subvention 2026 pour l'ADMR Les Aix d'Angillon au titre de l'aide alimentaire de secteur
- 8/ Analyse de l'enquête satisfaction réalisée en France Services Terres du Haut Berry
- 9 / RH : modification du tableau des effectifs
- 10/ Questions diverses

Information	Projet de délibération
-------------	------------------------

Rapporteur	Numéro de délibération	Intitulé de la délibération	Vote de la délibération
Vice-Présidente	de-2026-06	Budget : vote du budget primitif 2026	A l'unanimité 13 voix pour
Vice-Présidente	de-2026-07	Subvention 2026 pour l'ADMR Les Aix d'Angillon au titre de l'aide alimentaire de secteur	A l'unanimité 12 voix pour
Vice-Présidente	de-2026-08	Modification du tableau des effectifs	A l'unanimité 13 voix pour

1/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE SEANCE DU 28 JANVIER 2026

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 28 janvier 2026.

2/ NOTE BUDGETAIRE RELATIVE A L'EXERCICE 2025

CF. BUDGET REALISE 2025 EN ANNEXE

1 / FONCTIONNEMENT

✓ **LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

Le budget prévisionnel prévoyait 465 674,27 € pour un réalisé de 431 277,03 €.

CHAPITRE 11 :

- **Prévisionnel : 83 474,27 € / Réalisé : 75 915,39 €**
- Compte « catalogues et imprimés » (6236) : impressions du livret Séniors : 8 170,40 € réalisé pour un prévisionnel de 8 500 €
- Compte « autres matières et fournitures » (6068) : achats des équipements nécessaires à l'animation de la Semaine Bleue (trophées, jeux, ...) : 1 065,07 € réalisé pour un prévisionnel de 600 €
- Compte « alimentation » (60623) : maîtrise des achats effectués en complément de la Banque Alimentaire : 8 164,89 € réalisé pour un prévisionnel de 8 200 €
- Compte « Energie et Electricité » (60612) : 8 292 € réalisé pour un prévisionnel de 6 800 €
- Compte « Frais de nettoyage des locaux » (6283) : 7 759 € réalisé pour un prévisionnel de 7 000 €

CHAPITRE 12 :

- **Prévisionnel : 336 200 € / Réalisé : 309 997,84 €**
- Les frais de personnel sont maîtrisés

CHAPITRE 65 :

- **Prévisionnel : 37 000 € / Réalisé : 36 522,22 €**
- Les subventions accordées (Missions Locales et ADMR) sont constantes d'une année à l'autre, elles restent donc conformes au prévisionnel.

✓ **LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**

Les recettes étaient prévues pour un montant de 465 674,27 €, il a été réalisé 431 277,03 €.

CHAPITRE 70 :

- **Prévisionnel : 70 000 € / Réalisé : 72 251,95 €**
- Compte « redevances et droits de services à caractère social » (7066) : correcte estimation des régies d'aide alimentaire : **20 688,22 € réalisé** pour un prévisionnel de 19 000,00 €

CHAPITRE 74 :

- **Prévisionnel : 344 000 € / Réalisé : 312 093,08 €**
- Compte « participation Etat » (74718) : revalorisation des subventions FNFS et FNADT, et majoration zone rurale pour France Services Henrichemont : 145 000,00 € réalisé pour un prévisionnel de 140 000,00 €
- Compte « participations autres groupements » (74758) : subvention de fonctionnement CCTHB : 162 093,08 € réalisé pour un prévisionnel de 199 000 €

- Compte « autres participations » (74788) : participation Crédit Agricole au livret Séniors : Prévisionnel & Réalisé à 5 000 €

✓ **RESULTAT :**

L'exercice 2025 s'équilibre avec le report N-1 de 29 674,27 € et une subvention d'équilibre du BP de 162 093,08€

2 / INVESTISSEMENT :

Prévisionnel : 40 274,50 € / Réalisé : 1 680 € en dépenses et 35 291,27 € en recettes.

✓ **RESULTAT :**

Avec le report N-1 de 26 274,5€, l'exercice 2025 est positif pour 33 611,27 € ;

3/ BUDGET : PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION 2025

CF. COMPTE DE GESTION 2025 EN ANNEXE

Les montants du compte de gestion 2025 sont présentés à titre indicatif, dans l'attente de leur vote ultérieur, afin d'apprécier l'évolution des crédits du budget 2026.

Le Conseil d'Administration, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les receveurs, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Considérant la parfaite régularité des opérations ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

4/ BUDGET : PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

CF. BUDGET REALISE 2025 EN ANNEXE

Les montants du compte administratif 2025 sont présentés à titre indicatif, dans l'attente de leur vote ultérieur, afin d'apprécier l'évolution des crédits du budget 2026.

Sous la présidence de Madame PETIT Christelle, vice-présidente, le conseil d'administration examine le compte administratif 2025, dressé par Monsieur le président.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, le détail des dépenses et des recettes prévues et celles réalisées ainsi que l'état des restes à réaliser (reports et contrepassations) de l'exercice 2025,

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2025 ;

Prenant acte que ce compte administratif peut se résumer ainsi :

		Fonctionnement	Investissement
Réalisation de l'exercice	Dépenses	431 277,03 €	1 680,00 €
	Recettes	431 277,03 €	35 291,27 €
Résultat 2025	(Recettes-Dépenses)	0,00 €	33 611,27 €
Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		0 €	33 611,27 €

Résultat de clôture (Total Fonctionnement + Total Investissement) :

33 611,27 €

5/ NOTE BUDGETAIRE RELATIVE A L'EXERCICE 2026

CF. BUDGET PREVISIONNEL 2026 EN ANNEXE

Le budget 2026 a été construit au regard des orientations 2026.

ORIENTATIONS 2026 :

Aide alimentaire :

Poursuite des modes de fonctionnement et fréquences de distribution ; avec une prise en compte la baisse de volumes de livraison de la Banque Alimentaire 18, et la hausse des volumes d'achats de denrées complémentaires effectués

France Services :

Poursuite des animations et réunions d'informations à destination des usagers en partenariat avec des associations et institutions

Maintien des animations (job dating & permanences mairies) dans le cadre des Portes Ouvertes Nationales

Action Sociale :

Mise en place de partenariat Aidants avec les institutions et associations

Reconduction de l'animation avec les EHPADs lors de la Semaine Bleue

A.D.S (Ateliers Des Savoirs) :

Maintien des dispositifs sur Les Aix d'Angillon et St-Martin-d'Auxigny, et relance de la recherche de bénévoles pour la création du dispositif sur Henrichemont

Investissement :

Achat et/ou remplacement de matériels utilisés en Aide Alimentaire (frigos et gerbeur)

6/ BUDGET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport du Président, les membres ont débattu sur les points suivants

Le président propose aux membres du Conseil d'Administration d'adopter le budget primitif 2026, équilibré comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dépenses et en recettes à la somme de 10 000 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En dépenses et en recettes à la somme de 424 400 €

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la délibération.

**7/ SUBVENTION 2026 POUR L'ADMR Les Aix d'Angillon
AU TITRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE DE SECTEUR**

Vu le règlement d'attribution et de versement des subventions aux associations, adopté en conseil d'Administration le 12/10/2017 ;

Considérant, la demande de subvention adressée complète au Président du C.I.A.S. Terres du Haut Berry par la Présidente de l'ADMR des Aix d'Angillon et réceptionnée le 4 février 2026 ;

Considérant que :

- le budget prévisionnel 2026 de l'association ADMR s'élève à 204 788 €
- le montant demandé s'élève à 5 000 € (2,45 % du budget prévisionnel 2026)
- « Cette association a pour but d'aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne habitant dans les communes où elle exerce son action [...] et de développer un climat familial et d'intensifier les courants de solidarité, la vie sociale et l'animation dans les communes qu'elle dessert en faisant participer les familles, notamment celles ayant bénéficié de l'action de l'association. »
- le rayonnement de l'association porte sur 13 communes des Terres du Haut Berry (Aubinges, Les Aix d'Angillon, Azy, Brécy, Humbligny, Moulins sur Yèvre, Montigny, Morogues, Parassy, Rians, Saint Céols, Ste Solange, Soulangis).
- le nombre d'habitants potentiellement concernés s'élève à 8 666 habitants
- en 2025, elle a aidé 105 foyers soit 257 bénéficiaires âgés de 0 à +65 ans, en distribuant 35,1 tonnes de nourriture
- la redistribution de denrées à dates très courtes contribue à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- l'ADMR participe aux groupes de travail intercommunaux sur l'action sociale et entretient des liens de partenariat avec d'autres acteurs locaux (notamment la MDAS et GAS18)
- ces actions contribuent à la valorisation et l'animation du territoire ;

Il est donc proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'attribuer une subvention à l'ADMR au titre de l'aide alimentaire d'un montant de 5 000 €
- D'imputer la dépense au budget 2026 du CIAS - compte 6574

Mme WIOLAND, présidente de l'ADMR Les Aix d'Angillon, ne participe pas à la délibération.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la délibération.

8/ ANALYSE DE L'ENQUETE SATISFACTION REALISEE EN FRANCE SERVICES TERRES DU HAUT BERRY

Entre le 1^{er} novembre 2025 et le 31 janvier 2026, il a été proposé aux usagers de partager leurs avis sur les France Services Terres du Haut Berry (Les Aix d'Angillon, St-Martin-d'Auxigny et Henrichemont).

A travers un questionnaire de 8 questions, différents critères ont été mesurés (notoriété, fréquence de recours, niveau de satisfaction, efficacité, partenariats, ateliers, recommandations, ...).

En synthèse de cette enquête, celle-ci met en évidence :

- un niveau de satisfaction globale extrêmement élevée
- une forte reconnaissance de la qualité et de l'efficacité d'accompagnement
- une solide image locale
- une utilisation fréquente du dispositif
- l'intérêt des usagers pour les thématiques numériques
- une visibilité digitale encore limitée

Parmi les axes d'amélioration possibles, il serait possible de :

- renforcer la communication numérique
- valoriser et déployer les ateliers sollicités par les usagers (numérique, cybersécurité et santé)
- s'appuyer sur la recommandation structurée (élus, partenaires, ...)
- étudier la mise en place des partenaires ciblés selon la demande (CAF, CARSAT, DGFIP, ...)

Les résultats de cette enquête ont été transmis, pour information, aux services de la Préfecture, et seront communiqués aux différents partenaires nationaux.

M DECONINCK, responsable du CIAS, indique que l'objectif de ce questionnaire n'est de juger le travail effectué par les animatrices, mais de voir comment améliorer le service rendu aux usagers, notamment par la communication, la programmation des ateliers et la sollicitation des partenaires.

M DECONINCK indique également qu'il vient d'être sollicité par la Préfecture pour accueillir une borne de satisfaction officielle en France Services St-Martin-d'Auxigny. Celle-ci devrait arriver début avril 2026.

Les administrateurs soulignent à nouveau le travail de qualité des animatrices.

9/ RH : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le tableau actuel des effectifs de la Collectivité,

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 3 février 2026,

Il convient de supprimer en raison d'une mutation vers la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, un poste d'adjoint administratif principal 2^e classe titulaire (gestionnaire France Services) à temps complet (Véronique DUCOURNAU)

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- De supprimer un poste d'adjoint administratif principal 2^e classe titulaire à temps complet

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la délibération.

10/ QUESTIONS DIVERSES

Mme PETIT indique le début des permanences de CHER HABITAT dans le cadre du PACTE TERRITORIAL. Ainsi, les permanenciers (ALEC18, ADIL et SOLIHA) se rendent en France Services les 1^{er} jeudis de chaque mois en France Services St-Martin-d'Auxigny, et les 3^{es} jeudis en France Services Les Aix d'Angillon. Il convient de définir une communication plus efficace que celle mise en place sur le mois dernier.

Mme PETIT indique ensuite les chiffres de l'OPAH pour 2025 (2^e année). Ce sont 15 dossiers qui ont été accompagnés, permettant 6 sorties d'indécence et un gain moyen énergétique des bâtiments de 72,9 %. Mme PETIT indique que 2026 est la dernière année de l'OPAH, et que la poursuite du dispositif peut s'inscrire dans le volet 3 optionnel du PACTE TERRITORIAL.

M. DECONINCK rappelle qu'il s'agissait ce jour, du dernier CA de cette mandature, et indique la procédure de constitution du prochain CA (membres élus et membres nommés).

Avant de clôturer la séance, Mme PETIT effectue un discours de remerciements auprès de l'ensemble des administrateurs. Mme PETIT rappelle le plaisir qu'elle a eu à travailler sur les différents dossiers de la mandature.

Tous les sujets ayant été épuisés, la séance est levée à 19h10.

La Vice-Présidente,
Christelle PETIT



Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN

